

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

PREMIERE JOURNEE	
10h – 11h30	Session d'ouverture
	<ul style="list-style-type: none"> • William Lacy Swing, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (<i>Remarques liminaires</i>) • Louise Arbour, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les migrations
11h30 – 13h	Panel 1 – Mise en œuvre des objectifs de développement durable et d'autres cadres importants : en quoi le pacte mondial sur les migrations permet-il d'honorer les engagements pris ?
	<p>Etant donné l'importance qu'elle revêt parmi les préoccupations internationales, la migration figure régulièrement dans les cadres mondiaux adoptés ces dernières années par les Etats Membres. Elle occupe aussi une place centrale dans de nombreuses branches du droit international, y compris le droit des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Cependant, les mesures prises pour faire face au phénomène migratoire sont lacunaires à maints égards. En particulier, pour mettre en œuvre les engagements relatifs à la migration, il est nécessaire d'accroître les ressources et les capacités opérationnelles. Ce panel sera l'occasion de se pencher sur la manière dont la migration est prise en considération dans les principaux cadres traitant des aspects de la migration se rapportant au développement, à l'aide humanitaire et aux droits de l'homme ; d'identifier les lacunes dans les différents programmes d'action ; et de déterminer la façon dont le pacte mondial sur les migrations peut s'attaquer à ces lacunes et permettre de mettre en œuvre les engagements pris à ce jour.</p> <p>Modérateur : William Lacy Swing, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations</p>



Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

	<p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ahmed Hussen, Ministre de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté, Canada • Isata Kabia, Deuxième Ministre d'Etat, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, Sierra Leone • Juan José Gómez Camacho, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Mexique auprès des Nations Unies, Co-facilitateur des consultations et négociations intergouvernementales sur le Pacte Mondial sur la Migration • Robert J. Vitillo, Mgr, Secrétaire général de la Commission internationale catholique pour les migrations • Gregory Maniatis, Codirecteur de l'Initiative politique mondiale de l'Université de Columbia, International Migration Project, Conseiller principal des fondations <i>Open Society</i> <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les gouvernements ont-ils intégré les aspects relatifs à la migration des principaux cadres de développement, en particulier des objectifs de développement durable, dans leurs politiques et programmes à l'échelle nationale ? • Quelles pratiques exemplaires ont été mises en œuvre pour s'attaquer aux coûts sociaux et autres de la migration et pour maximiser les retombées positives de la migration pour les migrants, leur famille et leurs communautés (promotion du recrutement éthique ; mise en place de voies de rapatriement de fonds meilleur marché, plus rapides et plus sûres dans les pays sources et les pays bénéficiaires ; création de conditions propres à favoriser l'échange de connaissances et de compétences, l'accès des migrants à la santé et à l'éducation, l'autonomie des femmes, etc.) ? • Quelles sont les difficultés auxquelles se heurte l'application de politiques migratoires planifiées et bien gérées ? Comment le pacte mondial sur les migrations peut-il aider à y faire face et faciliter le processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable ?
13h – 15h	Pause

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

15h – 16h30	Panel 2 – Le pacte mondial sur les migrations en tant qu'outil de gouvernance des migrations : rôle des acteurs internationaux et régionaux
	<p>La Déclaration de New York appelle à l'élaboration d'un pacte mondial sur les migrations devant apporter une contribution importante à la gouvernance mondiale des migrations et à la coordination des efforts déployés à cet égard par les Etats et tous les acteurs compétents. Ce pacte constituerait un cadre mondial global pour renforcer la collaboration sur tous les aspects des migrations internationales, y compris l'aide humanitaire, le développement et les droits de l'homme. Ce panel sera l'occasion d'examiner les moyens d'améliorer la gouvernance et la coordination des migrations internationales à l'échelle mondiale et régionale, en s'intéressant plus particulièrement au renforcement des capacités des Etats en matière de gouvernance des migrations, pour qu'ils puissent faire face aux défis multidimensionnels que pose la mobilité humaine. Ces défis sont, pour ne citer que les plus complexes, la protection des migrants à risque, la facilitation de la migration de main-d'œuvre, et la conclusion d'accords relatifs au retour et à la réintégration conformes aux normes internationales. Ce panel s'intéresserait aussi aux moyens d'améliorer la cohérence aux différents niveaux de gouvernance et entre eux, et d'intégrer le rôle des acteurs internationaux et régionaux dans les cadres de gouvernance des migrations.</p> <p>Modérateur : El Habib Nadir, Secrétaire général, Ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Maroc</p> <p>Orateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Luigi Maria Vignali, Directeur principal chargé des politiques migratoires, Ministère des affaires étrangères, Italie • Paddy Torsney, Observateur permanent de l'Union interparlementaire (UIP) auprès des Nations Unies • Ildegarde Niyonzima, Directeur Général de l'Inspection Diplomatique, de la Diaspora et de la Communication, Burundi • Alex Zalami, Conseiller du Ministre, Ministère des ressources humaines et de l'émiratization, Emirats arabes unis

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

	<p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avons-nous la même conception de la « gouvernance des migrations » ? Quels sont les différents aspects de la gouvernance, et comment peuvent-ils être abordés dans un pacte mondial ? • Comment le pacte mondial sur les migrations peut-il contribuer au renforcement de la coopération régionale et internationale et à l'amélioration de la gouvernance des migrations sous tous leurs aspects (aux frontières, pendant le transit, et au moment de l'entrée, du retour, de la réadmission, de l'intégration et de la réintégration) ? • Comment le pacte mondial peut-il faciliter la définition des rôles et responsabilités des pays d'origine, de transit et de destination, promouvoir le dialogue et s'attaquer aux facteurs de la migration, régulière et irrégulière, d'une manière exhaustive ? • Comment les enceintes régionales et internationales peuvent-elles faciliter le dialogue intrarégional visant à élaborer des cadres de gouvernance efficaces et cohérents pour, par exemple, lutter contre la traite d'êtres humains et développer les voies de migration régulières ?
16h30 – 18h	Panel 3 – Vers une approche de la migration associant l'ensemble des gouvernements : éclairages nationaux et locaux
	<p>La législation et les mesures de politique qui ont une incidence sur les mouvements de personnes ne sont pas limitées à une seule question, mais englobent de nombreux aspects économiques, sociaux, environnementaux et humanitaires. Dans le même temps, c'est à l'échelon local que les incidences de la migration sont les plus marquées. D'où la nécessité de mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics, de l'échelon national à l'échelon local, ainsi que tous les ministères dont les attributions touchent aux mouvements de personnes. Ce panel sera l'occasion de réfléchir à des approches de la gouvernance des migrations associant l'ensemble des gouvernements, d'examiner les différents mécanismes institutionnels en place dans certains pays et leurs synergies, et de s'intéresser à la façon de simplifier la gouvernance des migrations à l'échelle nationale et locale.</p>

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

	<p>Modérateur : Sarah Cliffe, Directrice, Center on International Cooperation, Université de New York</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elona Gjebrea Hoxha, Vice-Ministre de l'intérieur, Albanie • Francisco Hagó, Vice-Ministre de la mobilité humaine, Equateur • Berhane Gebre-Christos, Envoyé spécial chargé des affaires régionales, Cabinet du Premier Ministre, Ethiopie • Bart Somers, Maire de Malines, Belgique <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels mécanismes institutionnels sont en place à l'échelle nationale et locale pour gérer les migrations, et comment interagissent-ils ? • Comment améliorer les cadres juridiques relatifs à la migration à l'échelle nationale, ainsi que la cohérence horizontale et la coordination à l'intérieur des pays ? Quelles mesures ont été prises pour renforcer les capacités de gouvernance ? • Pour définir le pacte mondial, quels enseignements pourrait-on tirer de l'examen d'approches différentes ? Dans quels domaines des succès ont-ils été enregistrés ? Comment exploiter au mieux ces pratiques exemplaires ? • Comment tirer parti du pacte mondial pour promouvoir une approche de la gouvernance des migrations associant l'ensemble des gouvernements ?
DEUXIEME JOURNEE	
10h – 11h30	Panel 4 – Construire depuis la base : promouvoir une approche de la gouvernance des migrations associant l'ensemble de la société
	<p>Une bonne gouvernance des migrations doit être impérativement fondée sur la participation et la contribution d'acteurs clés chargés de gérer les réalités quotidiennes de la migration ou qui sont personnellement concernés par l'expérience de la migration. Etant donné que le pacte mondial est également l'occasion de donner une image correcte du phénomène migratoire et de modifier le discours souvent faussé sur la question, il est fondamental que l'ensemble de principes communs, d'engagements et d'accords relatifs à la migration sur lesquels la communauté internationale devrait s'accorder rende compte avec exactitude des réalités de la migration.</p>

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

	<p>Ce panel examinera les moyens de faire en sorte que le point de vue des parties prenantes compétentes – institutions locales, société civile, secteur privé, communautés de la diaspora, migrants, sociétés d'origine et d'accueil, écoles, milieux universitaires – soit pris en considération d'un bout à l'autre du processus d'élaboration et lors de la mise en œuvre du pacte mondial. Il sera également l'occasion de tenter de définir le rôle et la contribution attendus de ces acteurs dans ce processus.</p> <p>Modérateur : Ashley William Gois, Coordonnateur régional, Migrant Forum in Asia</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carmen Muñoz Quesada, Vice-Ministre de la sécurité publique, Costa Rica • Firudin Nabiyeu, Chef du Service national des migrations, République d'Azerbaïdjan • Hisham Badr, Ministre adjoint des affaires multilatérales et des questions de sécurité internationale, Ministère des affaires étrangères, Egypte • Gordon Kihalangwa, Général de division (retraité), Directeur du Département des services de l'immigration, Ministère de l'intérieur et de la coordination du Gouvernement national, Kenya <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment la société civile et d'autres acteurs compétents peuvent-ils s'organiser au mieux afin de contribuer aux politiques migratoires et à leur mise en œuvre ? • Eu égard au rôle que jouent le secteur privé et la société civile dans la gestion quotidienne des incidences de la migration, comment les gouvernements peuvent-ils collaborer avec eux pour promouvoir des migrations bien gérées ? • Quel rôle joueront ces acteurs après l'adoption du pacte mondial pour aider les Etats à honorer leurs engagements ?
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

11h30 – 13h	Panel 5 – Le pacte mondial sur les migrations : une occasion de mettre en synergie les efforts de la communauté internationale
	<p>Pour que les engagements internationaux débouchent sur une aide effective aux personnes dans le besoin, les organisations internationales devraient aider les Etats à renforcer leurs interventions et leur coopération. Pour ce faire, il y a lieu de consolider le rôle moteur et les capacités des Nations Unies dans le domaine de la migration. Comme l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, Peter Sutherland, l'a souligné dans son rapport, il existe cinq domaines fondamentaux dans lesquels les organisations doivent renforcer leur coopération afin d'obtenir de meilleurs résultats : 1. Anticiper les déplacements liés à des situations de crise et y réagir rapidement, 2. Parler d'une seule voix pour diffuser des messages politiques, 3. Appuyer et surveiller la mise en œuvre des engagements relatifs aux objectifs de développement durable, 4. Appuyer l'élaboration du « droit souple » et la formulation de normes communes, 5. Œuvrer à la conclusion de nouveaux traités consacrés à des questions bien précises. Ce panel se propose de traduire ces thèmes en des points concrets et réalisables, et de mettre en commun les pratiques exemplaires qui existent déjà dans ces domaines.</p> <p>Modérateur : Götz Schmidt-Bremme, Ambassadeur de l'Allemagne pour la coprésidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) 2017-2018, Ministère fédéral des affaires étrangères, Allemagne</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mehmet Samsar, Directeur général des affaires consulaires, Ministère des affaires étrangères, Turquie • James Cockayne, Chef du Bureau de l'Université des Nations Unies auprès des Nations Unies, Représentant du Président du Groupe mondial sur la migration (GMG), New York • Thomas Gass, Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) • Maria Pia Belloni Mignatti, Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire, Présidente du NGO Committee on Migration

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

	<p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment parvenir à une cohérence plus grande à l'échelle du système ? (collaboration des Nations Unies avec des institutions financières internationales et le secteur privé ; mobilisation de la société civile, des migrants et des gouvernements nationaux) • Comment les organisations internationales peuvent-elles aider les Etats Membres à parvenir à un véritable consensus dans la perspective d'un pacte mondial ? • Comment tirer le meilleur parti des processus, mécanismes et initiatives en place dans le domaine de la migration ? • Dans la résolution relative aux modalités, l'OIM a été invitée à assurer conjointement le service des négociations et des travaux préparatoires en vue de l'élaboration du pacte mondial en « apportant les compétences nécessaires sur les plans technique et stratégique ». Quelles recommandations concrètes peuvent être formulées à l'intention de l'OIM pour l'aider à assurer son rôle et à maximiser l'aide qu'elle apporte aux Etats Membres dans le cadre des travaux préparatoires du pacte ?
13h – 15h	Pause
15h – 16h30	Panel 6 – Mise en œuvre du pacte mondial sur les migrations : coopération existante et envisagée et mécanismes de suivi
	<p>Le pacte mondial sur les migrations ne devrait pas avoir pour seul objectif de réitérer les obligations et principes relatifs aux migrations internationales, mais proposer un ensemble d'engagements concrets et des moyens de les mettre en pratique, ainsi qu'un cadre de suivi et d'examen de leur application. Ce panel sera consacré aux mécanismes de coopération nécessaires pour mettre en œuvre le pacte et à ceux qui permettent de faire le point des progrès enregistrés en vue de la réalisation des engagements qui y sont énoncés, afin que les Etats Membres continuent d'examiner sur le moyen et le long terme les objectifs non atteints. Il sera également question des outils permettant de financer le développement des capacités nécessaires à la mise en œuvre du pacte mondial. En outre, les discussions pourraient également contribuer à la définition du rôle des diverses parties prenantes lors des prochaines étapes du processus relatif au pacte mondial, afin de rationaliser les efforts et l'utilisation des ressources.</p>

Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

	<p>Modérateur : Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jürg Lauber, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Suisse auprès des Nations Unies, Co-facilitateur des consultations et négociations intergouvernementales sur le Pacte Mondial sur la Migration • M. Riaz Hamidullah, Haut-Commissaire du Bangladesh au Sri Lanka • Margaret Pollack, Sous-Secrétaire d'Etat adjointe par intérim, Bureau de la population, des réfugiés et des migrations, Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique • Berenice Valdez Rivera, Coordinatrice des politiques publiques, <i>Instituto para las Mujeres en la Migración</i> (IMUMI), Mexique • Austin T. Fragomen Jr., Président, <i>Business Mechanism</i>, Forum Mondial sur la Migration et le Développement <p>Pour guider les débats, les questions suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les mécanismes actuellement en place qui facilitent la coopération dans le domaine de la migration ? Quels sont ceux que l'on pourrait envisager ? • Quelles mesures ont été prises pour renforcer la « coopération aux niveaux national, régional et international sur tous les aspects des migrations », ainsi qu'il est énoncé dans la Déclaration de New York ? • Quelles sont les lacunes en matière de coopération ? Comment les combler ? • Comment bâtir le consensus nécessaire pour envisager de coopérer à l'avenir dans des domaines où il n'existe pour l'heure aucun accord de coopération ? Le pacte mondial sera-t-il utile à cet égard ? • Comment soutenir les Etats et les régions dont les priorités sont conformes aux aspirations du Programme 2030 et du pacte mondial, mais qui ne disposent pas des ressources et des capacités nécessaires pour les mettre en œuvre ?
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Dialogue international sur la migration 2017
Renforcer la coopération internationale en matière migratoire
et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018

18-19 avril 2017, Salle de conférence 1, Siège des Nations Unies, New York

Ordre du jour final

16h30 – 17h	Session de clôture
	<ul style="list-style-type: none">• Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies• Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies• Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations
Fin de l'atelier	